

DES ZONES BLEUES POUR UN ACCÈS FACILITÉ AUX COMMERCES ET AUX SERVICES PUBLICS

(ARRÊTÉ N°ARR2024-210)

La réglementation « zone bleue » en zone résidentielle est abrogée

DURÉE LIMITÉE À 1H30

Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h
à l'exception des dimanches et jours fériés

- Rue de la Senette (côté impair, au droit des N° 31 à 37 et côté pair entre l'avenue de l'Europe et le N°14)
- Grande Rue (au vis-à-vis du N° 261 ainsi que dans l'enceinte du N° 270)
- Rue Georges-Clémenceau (sur le parking de l'Hôtel de Ville)
- Avenue Ernest-Jolly (côté pair, au droit du jardin Freddy-Durleman et sur le parking de l'Hôtel de Ville)
- Place Saint-Blaise (au droit du N° 57, Grande Rue et le Puits Arésien)
- Rue de la Reine Blanche (entre l'allée de Castille et le N° 605)
- Avenue Maurice-Berteaux (au droit de l'Esplanade Simone-Veil)
- Place Maurice-Evrard
- Rue Daniel-Blervaque (entre la rue du 8 mai 1945 et l'avenue W.K. Vanderbilt)
- Place Saint-Exupéry
- Rue Claude-Monet (entre l'avenue de l'Hautil et la rue Bignon)
- Avenue de l'Hautil (entre le N° 541 et la rue Claude-Monet)
- Grande Rue (sur la totalité du parking de l'Église Saint-Joseph, entre le N° 548 et l'Église Saint-Joseph et entre le N° 481 et le N° 495)
- Chemin de la Gailotte



Le disque de stationnement doit être bien visible sur le tableau de bord



DURÉE LIMITÉE À 30 MINUTES

Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h
à l'exception des dimanches et jours fériés

- Avenue de l'Europe (côté impair, entre l'avenue Ernest-Jolly et la rue Jean-Monnet)
- Rue Daniel-Blervaque (entre l'avenue Maurice-Berteaux et la rue du 8 mai 1945)

DURÉE LIMITÉE À 4H

Du lundi au vendredi de 9h à 18h,
à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés

- Rue Louis-Armand



PARKING DU PPH
(rue du Docteur Marcel-Touboul)
DURÉE LIMITÉE À 4H
TOUS LES JOURS / TOUTE L'ANNÉE

DÉPARTEMENT DE L'HERBETTE

Service communication de Carrières-sous-Poissy – 2024 • 01 39 22 36 00. Ne pas jeter sur la voie publique.



Attention, vous risquez une amende forfaitaire de 35€
si le disque est absent, s'il n'est pas bien visible ou si la durée est dépassée

Infos+ : policemunicipale@carrieres-sous-poissy.fr ou 36 20

